

	<b>Réunion du Conseil Scientifique de l'EHESP</b> <b>05 juillet 2016</b>  <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	Référence	CS_juillet_2016
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

### Validation

	Rédigé	Vérfifié	Validé
Date	05.07.2016	11.07.2016	22.07.2017
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	O. Le Bris	D. Polton	Les participants

### **Membres du CS présents :**

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Robert BAROUKI, Sylvaine CORDIER, Tobias KURTH  
Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine BONVALET, Philip MILBURN, Dominique POLTON  
Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Barbara LE BOT, Karine GALLOPEL-MORVAN  
Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN, Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD  
Représentants des autres enseignants chercheurs : Christophe BARLET, Roland OLLIVIER  
Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Frédérique QUIDU, Virginie MUNIGLIA  
Représentant des étudiants préparant un doctorat : Alexis GRANDCOIN, Jonathan ROUX

### **Membres du CS absents excusés :**

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Isabelle VILLE  
Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Philippe COLOMBAT  
Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Claude MARTIN

**Personnes de l'EHESP** : Laurent CHAMBAUD, Bernard JÉGOU

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Accueil des membres du CS	Laurent Chambaud accueille les membres du Conseil Scientifique et présente l'EHESP.	<b>Envoyer le Contrat d'Objectifs et de Performance aux membres du CS</b>
Tour de table de présentation des membres	Les membres du Conseil Scientifique se présentent.	
Approbation de l'ordre du jour	<b>L'ordre du jour est adopté.</b>	
Présentation de la politique générale de la recherche à l'EHESP et du bilan du précédent Conseil Scientifique	<p>Bernard Jégou présente la politique générale de la Recherche à l'EHESP, la Direction de la Recherche et le bilan du Conseil scientifique 2011 – 2015.</p> <p>Il est reconnu l'intérêt des séances communes Conseil Scientifique et Conseil des Formations (échanges sur le lien formation-recherche, présentations des formations existantes et projetées à l'EHESP, auditions des porteurs des axes transversaux...)</p> <p>Les thématiques peuvent être définies par le CS lui-même, par l'autorité publique, par l'actualité. Ainsi, les membres du CS suggèrent des échanges autour des différentes modalités de la recherche (appliquée, fondamentale, interventionnelle...), la co-délivrance des diplômes du Réseau Doctoral.</p> <p>Le Contrat d'Objectifs et de Performance a été établi en concertation et après validation des instances. Un bilan sera présenté début 2017 et les avis des instances seront recueillis lors de la préparation du COP 2019-2023</p> <p>Par ailleurs, le panorama de la recherche étant en constante évolution (fin de l'IDEX, choix de l'ISITE, thématiques EHESP/COMUE...), le Conseil Scientifique veillera à assurer un devoir d'information et à être force de propositions envers la Direction.</p>	<p><b>Mettre en place des séances communes CF/CS régulières.</b></p> <p><b>Thèmes à proposer à l'ordre du jour des prochains CS</b></p> <p><b>A proposer à l'ordre du jour en 2017</b></p> <p><b>Thèmes à proposer à l'ordre du jour des prochains CS</b></p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Elections du président(e) et vice-président(e)	<p><b>Madame POLTON est élue à l'unanimité Présidente du Conseil Scientifique.</b></p> <p><b>Monsieur MILBURN est élu à l'unanimité Vice-président du Conseil Scientifique.</b></p>	
Adoption du Règlement Intérieur	<p>En ce qui concerne la formation restreinte, la validité du vote par téléphone est interrogée. De même la présence de 3 membres étant requise, la validité des votes est questionnée si l'un(e) des membres doit s'abstenir étant concerné personnellement par l'objet du vote.</p> <p><b>Le règlement intérieur du Conseil Scientifique est adopté mais la composition du Bureau est susceptible d'être modifiée avec l'ajout d'une personnalité qualifiée désignée par les ministères de tutelle lors de la séance prochaine (cf. ci-dessous)</b></p>	<p><b>Confirmation de la validité du vote par téléphone et de la nécessité d'obtenir 2 votes en formation restreinte si l'un (e) des membres concerné(e) personnellement s'abstient.</b></p>
Mise en place du Bureau du Conseil Scientifique	<p>La composition du Bureau du Conseil Scientifique fait l'objet de discussions et il est proposé l'ajout d'une personnalité qualifiée désignée par les ministères de tutelle.</p> <p><b>Le Bureau du Conseil Scientifique est mis en place mais la composition du Bureau sera susceptible d'être modifiée avec l'ajout d'une personnalité qualifiée désignée par les ministères de tutelle lors de la séance prochaine.</b></p> <p>Les membres du bureau du CS ont été désignés par et parmi les membres du Conseil pour la durée de la mandature et sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la présidente du CS, Dominique Polton</li> <li>- le vice-président du CS, Philip Milburn</li> <li>- représentant des enseignants-chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : titulaire Claude Martin / suppléante Karine Gallopel-Morvan</li> <li>- représentant des autres enseignants-chercheurs : titulaire Pierre Le Cann / suppléante Nolwenn Le Meur-Rouillard</li> <li>- représentant des ingénieurs et personnels techniques ou 1 représentant des étudiants préparant un doctorat : titulaire Frédérique Quidu / suppléant Alexis Grandcoin</li> </ul>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers)	<p>Imane El Hamdi présente l'implémentation à l'EHESP de la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R), qui vise à appliquer les principes de la charte européenne de ressources humaines pour les chercheurs et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs. En s'engageant dans cette démarche, l'EHESP pourrait obtenir un label européen reconnaissant la démarche qualité de l'institution vis-à-vis de ses enseignants-chercheurs. .L'obtention de ce label pourrait potentiellement avoir une incidence quant à l'obtention de financements européens. Un groupe de travail a été mis en place au sein de l'école pour évaluer l'existant et réaliser un diagnostic portant sur les modalités de recrutement des enseignants-chercheurs et le déroulé de leur carrière au sein de l'EHESP. Ce groupe pourra ensuite être ouvert plus largement, notamment aux ingénieurs et personnels techniques de recherche. Le dossier est à rendre dans la première quinzaine de septembre.</p>	<p><b>Le document réalisé sera disponible sur le site de l'école et va être adressé en amont aux membres du Conseil Scientifique.</b></p>